

# Kots : il y aura concertation

**LOGEMENT** ♦ La ministre bruxelloise du Logement, Céline Fremault, a proposé mardi à son homologue wallonne, Valérie De Bue, une rencontre pour dégager une solution sur le dossier de la prime de 1 000 euros par an que le gouvernement wallon entend accorder aux étudiants qui doivent « kotter » loin de chez eux.

Cette prime ne concernerait pas les étudiants bruxellois. Seuls les étudiants wallons suivant les cours en Wallonie y auront droit. L'ULB a déjà dénoncé cette mesure, ainsi que les fédérations d'étudiants qui lui préfèrent une amélioration du système des bourses d'étudiant. Dans la majorité wallonne (MR-cdH), on dit ne pas vouloir créer

de discrimination et être demandeur de l'adoption d'un accord de coopération qui permettrait de cibler également les étudiants wallons qui étudient dans les établissements bruxellois.